



Après les inaugurations de Saint-Paul à la Réunion, c'est à Mayotte, où l'APAJH a créé dès 2011 une association départementale, que la Ministre Marie-Arlette Carlotti a inauguré le 1^{er} décembre une Maison d'Accueil Spécialisée accueillant 7 enfants et 7 adultes. Pierre Bournac, président de l'APAJH de Mayotte, a souligné la nécessité d'une mobilisation afin que l'association départementale puisse répondre aux demandes qui, aujourd'hui, nécessitent un agrandissement de la structure.

Le président de la Fédération APAJH, Jean-Louis Garcia, qui avait également effectué le déplacement, a salué le travail effectué par Pierre Bournac et par son équipe. Au vu de l'aspect considérable de la tâche qui reste à accomplir, il a appelé de ses vœux de nouveaux appels à projets pour que l'APAJH Mayotte puisse « étendre son action et ainsi bâtir avec les pouvoirs publics, l'Agence régionale de santé, le Conseil général une offre de service organisée, étendue et répondant aux besoins ».

La Ministre déléguée aux Personnes handicapées et à la Lutte contre l'exclusion a fait part de sa volonté que Mayotte ne soit pas le « parent pauvre de la République Française ». Elle a rappelé qu'une enveloppe de deux millions d'euros était provisionnée pour la mise en place du plan autisme.